

RESUMÉ : POURQUOI 3 PROCES CONTRE DES DIFFAMATEURS DE SERALINI ?
(www.seralini.fr). QUEL RAPPORT AVEC SECRETS TOXIQUES (www.secretstoxiques.fr) ?

Le 17 janvier 2019 Envoyé Spécial (France 2) diffuse une émission en pleine controverse du glyphosate, visible encore sur YouTube. Pour cela, Elise Lucet et Tristan Walecz s'appuient sur les travaux du Pr. SERALINI réalisés depuis 2005 et sur l'ouvrage « L'Affaire Roundup à la lumière des Monsanto Papers » (Actes Sud, traduit aujourd'hui en américain, espagnol et diffusé en Amérique du Sud aussi, et en allemand), écrit avec Jérôme Douzelet, co-fondateur de Secrets Toxiques. Les journalistes évoquent les procès américains contre Monsanto où le Pr. Seralini a été conseiller pour les avocats des malades, et ils le suivent en Californie, puis ils montrent les tumeurs des rats provoquées par les OGM ou bien le Roundup seul, que ceux-ci contiennent. Le Pr. Seralini explique que les cancers qu'à découvert le NIH à ce sujet, et le rapport de l'agence américaine, sont liés aux dérivés de pétrole (HAP, métaux lourds) qui existent avec le glyphosate et ses adjuvants non déclarés dans le Roundup, ou les composés apparentés (il continuera à le démontrer, 2022). Envoyé Spécial, comme les journalistes, les médias, les agences sanitaires, se concentrent malheureusement dans l'émission et d'autres, pour facilités, surtout sur le glyphosate seul, pourtant 1000 fois moins toxique. Mais pas les juges, ni les avocats américains, ni même Monsanto qui sera finalement condamné pour fraude, comme Bayer qui l'a racheté sera condamné à verser 10 milliards de dollars contre 100.000 malades. Les compagnies de pesticides ont bien vu le problème, en fait ces résidus de pétrole qui sont toujours vendus dans le Roundup et même dans les herbicides sans glyphosate, sont non déclarés, ce qui est illégal. Cela pourrait faire basculer les autorisations, et même pour beaucoup de pesticides non évalués à long terme dans leur entièreté, qui sont dans le même cas, comme les néonicotinoïdes. Seuls les soi-disant principes actifs, souvent des leurres, le sont. Pour cela, Gilles-Eric Seralini et Jérôme Douzelet vont faire rencontrer Me Tumerelle et les avocats américains, puis fonder Secrets Toxiques, aussi grâce à Martin Rieussec et François Veillerette.

Mais l'objet du présent triple procès est que lors de la diffusion de l'émission d'Envoyé Spécial, les lobbys Monsanto vont se mobiliser comme jamais, et notamment 3 « journalistes » (Woessner, Lesgourges alias Mac Lesggy et Patrick Cohen) contre Envoyé Spécial et surtout le Pr. Seralini, sur Twitter et d'autres réseaux ou médias. C'est historique une telle mobilisation médiatique selon Envoyé Spécial. Ils diffusent les mêmes arguments que les agences de communication (SMC) de Monsanto, qui a organisé cela et a cité 56.000 fois le Pr. Seralini dans ses Papers obtenus par la justice américaine : il serait « un fraudeur, c'est indécent de lui donner encore la parole » (et d'autres mots d'oiseaux qui nuisent à sa carrière et à la prise de conscience). Cette mobilisation historique justifie d'avoir attaqué en diffamation ces lobbys et ces personnes, tous conscients ou non, en procès qui aura lieu le **1^{er} Septembre dès 13h30 au Tribunal du 17^e à Paris**. Il y a déjà eu 7 procès similaires gagnés par le Pr. Seralini entre 2011 et 2017 contre d'autres (racontés dans le livre L'Affaire Roundup). Même si la justice a alors tranché en sa faveur, les diffamateurs continuent de porter la confusion en empêchant que l'on parle de tout cela dans l'interdiction des pesticides, car ce rajout de déchets de pétrole non déclarés demeure souvent hélas une affaire très courante et méconnue en particulier à cause de cela. ***